

Appel à exposition collective pour la Rentrée de l'Art Contemporain 2026

**modifié le 18 juin*

Le réseau PAC / Provence Art Contemporain lance un appel à exposition à destination des artistes et commissaires implanté-es sur le territoire de Marseille et de Provence. Cet appel vise à programmer une exposition collective au sein du Lieu PAC lors de la Rentrée de l'Art Contemporain, rendez-vous phare de la scène marseillaise.

*Attention : cet appel s'adresse exclusivement à des projets collectifs déjà constitués (de 2 à 5 personnes maximum, comprenant par exemple au moins 2 artistes et 1 commissaire, ou 3 artistes sans commissaire)**

A travers cet appel, le réseau souhaite valoriser les pratiques locales pendant un temps fort du réseau et les rendre visibles auprès d'un large public, et renforcer les liens entre les artistes, les structures professionnelles du réseau PAC et les acteurs du quartier du Panier.

Contexte

La Rentrée de l'Art Contemporain

Sous l'impulsion des salons Art-o-Rama, Paréidolie, Polyptyque, le dernier week-end d'août s'est imposé depuis plus de 15 ans comme le rendez-vous incontournable de la scène contemporaine à l'international. En partenariat avec ces salons, les membres du réseau PAC s'unissent et ouvrent leurs portes en journée et en nocturne dans tout Marseille pour célébrer cette rentrée artistique.

Le Lieu PAC

Situé en plein cœur du Panier, quartier historique de Marseille, le local est rattaché au bâtiment de Lorette de la Ville de Marseille. Il se situe à proximité immédiate des ateliers d'artistes de la Ville et de Vidéochroniques, structure membre du réseau.

L'espace d'exposition, situé au rez-de-chaussée, développe une surface de 137 m² dotée d'une grande hauteur sous plafond. Mis à disposition à l'état brut, il offre une totale liberté d'installation et de scénographie.

Modalités & cadre budgétaire

Note importante sur la production : Compte tenu du calendrier et du cadre budgétaire, cet appel s'adresse exclusivement à la présentation d'œuvres déjà produites. Aucun budget de production ne pourra être alloué.

Modalités

- Période d'exposition : Du 28 août au 13 septembre 2026
- Enveloppe budgétaire globale : 3 000 € TTC répartis comme suit :
 - Indemnités et droits d'auteur : 200 € minimum par intervenant-e (artiste ou commissaire), dans la limite d'une enveloppe globale de 2 000 € pour l'ensemble du projet retenu.
 - Accueil et gardiennage : Rémunération du personnel d'accueil pendant les heures d'ouverture (13 jours, 5h/jour au SMIC horaire pour 1 personne) : 800 € brut.
 - Médiation : Enveloppe forfaitaire de 200 € TTC pour une action de médiation spécifique ou un atelier de 2h en lien avec les publics du quartier (sur proposition validée).

Modalités & cadre budgétaire

Le réseau PAC prend également en charge :

- La communication (réseaux sociaux, site internet, newsletter et dépliant de la Rentrée de l'Art Contemporain).
- L'impression des supports dans le lieu (affiches, textes d'exposition, cartels).
- Les frais du vernissage.
- Les frais de remise en état du lieu en fin d'exposition.
- L'assurance des œuvres (valeur d'accrochage) et du lieu.
- Le prêt de matériel selon l'inventaire disponible (deux grandes échelles, un vidéoprojecteur, trois socles).
Un plan détaillé et des photos du lieu sont joints en annexe.

Responsabilités des candidat-es retenu-es :

- La logistique du transport (aller-retour) et le montage/démontage des œuvres.
- La fourniture d'une attestation d'assurance Responsabilité Civile (RC) professionnelle pour chaque artiste.
- Le respect de la charte et du règlement intérieur du Lieu PAC.

Notes : Des activités parallèles (conférences, ateliers, visites) pourront avoir lieu dans l'espace. Le calendrier de ces événements sera co-construit et validé en amont avec le projet sélectionné, le cas échéant. Le nombre d'artistes et commissaires du projet devra être pensé pour respecter le minimum légal par personne tout en ne dépassant pas le plafond des 2 000 €. Des partenariats sont actuellement en cours de développement avec les structures sociales et scolaires du quartier.

Critères de sélection

- Conformité du projet sous forme d'exposition collective complète et déjà constituée (entre 2 et 5 personnes max. : par exemple, 2 artistes + 1 commissaire ou 3 artistes sans commissaire, au minimum). Les candidatures individuelles ne seront pas examinées.*
- Qualité artistique : Originalité, pertinence du propos et cohérence avec l'espace du Lieu PAC.
- Faisabilité technique et logistique : Prise en compte des contraintes du lieu, de la sécurité et du matériel disponible.
- Respect du calendrier : Engagement strict sur les dates de montage, d'exposition et de démontage.
- Relation aux publics : Intérêt pour les dispositifs de médiation et capacité à s'adresser à des publics variés..

Calendrier

- Dimanche 21 juin 2026 (23h59) : Date limite de candidature.
- Première semaine de juillet 2026 : Annonce du projet lauréat.
- 16 juillet 2026 : Envoi du BAT du dépliant de la Rentrée (le titre de l'exposition et les noms définitifs des artistes/commissaires devront être fournis immédiatement après l'annonce des résultats).
- À partir du 20 août 2026 : Montage.
- Du 28 août au 13 septembre 2026 : Exposition.
- Jusqu'au 17 septembre 2026 : Démontage.

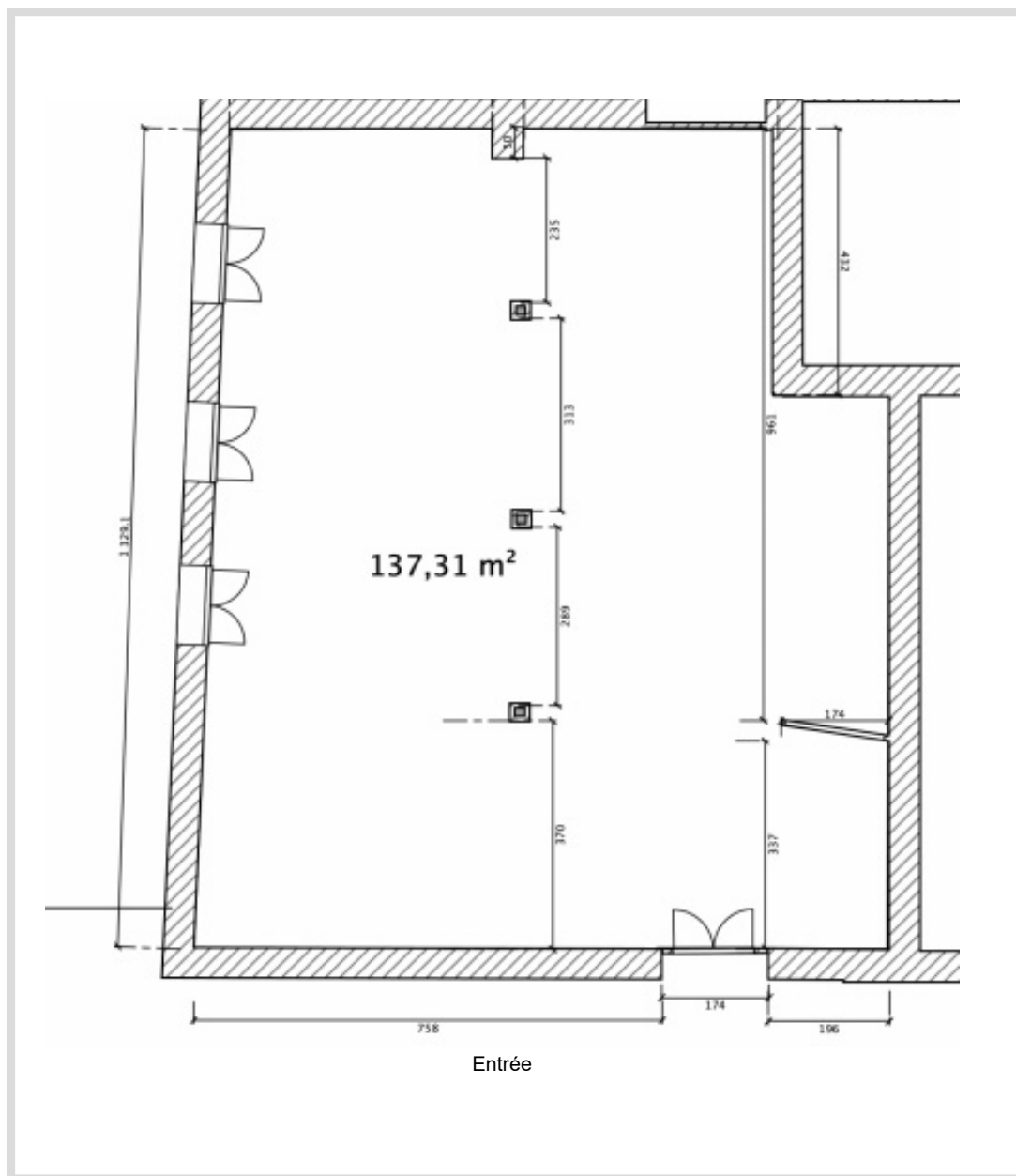
Dossier de candidature

Les candidatures doivent être envoyées par email comprenant :

- Une note d'intention décrivant le projet artistique, sa pertinence au sein du Lieu PAC et, le cas échéant, une proposition d'action de médiation.
- Un portfolio / CV de chaque artiste et commissaire impliqué-e.
- Envoi des dossiers : contact@p-a-c.fr
- Objet du mail : Appel à exposition – Lieu PAC 2026 – [Nom du projet]
- Contact et questions : Daisy de Montjoye, coordinatrice : daisydemontjoye@p-a-c.fr

Appel à exposition collective pour la Rentrée de l'Art Contemporain 2026

Annexe 1 : plan du lieu PAC



Annexe 2 : photo du lieu PAC

